



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

09/12/2021

DATE D’AFFICHAGE

09/12/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 24

OBJET :

**Dérogation municipale au
principe de repos dominical
des salaires des commerces
de détail
Liste des dimanches 2022**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-
Préfecture le 21/12/2021

Publiée le 22/12/2021

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE ALAIS**

L’an deux mille vingt et un, le mercredi 15 décembre 2021 à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Salle Jules Menet, étant donné la crise sanitaire actuelle, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Marie -Solange GRILLOT, Alain SOUDET, Fleurine BOCQUILLON, José AZEVEDO, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX,

Étaient absents excusés :

Sylvain PASTORELLO
Stéphanie MARTINS VIANA
Laurent PERTHUIS,
Christine DAVOINE
Julien CAYZAC
Jacqueline GALEAZZI
Maria PYRKA
Philippe VAN ROSSOMME
Rodolphe WELSCH,

donne pouvoir à :

Ariel SHEPS
Alexa PELAGE
Stéphane RAYNAL
Claire HERLIN
Hervé FRANEL
Marie Solange GRILLOT
Marie, Solange GRILLOT
Mariannick MORVAN
Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Était (ent) absent (es) :

Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Léa PHALLIPOUX

DELIBERATION

**DEROGATION MUNICIPALE AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL
DES SALAIRES DES COMMERCES DE DETAIL
LISTE DES DIMANCHES 2022**

VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l’activité et l’égalité des chances économiques, dite « Loi Macron »,

VU l’article L.3132-26 du code du travail,

CONSIDERANT que les nouvelles dispositions issues de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l’activité et l’égalité des chances économiques qui donnent la faculté aux communes de déroger au principe du repos dominical dans la limite de maximale de 12 dimanches,

CONSIDERANT que l’obligation d’arrêter la liste des dimanches concernés avant le 31 décembre pour l’année suivante et de la soumettre à l’avis du Conseil Municipal,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de La Ferté Alais d’accorder en 2022 le principe de douze dérogations annuelles aux règles du repos dominical et d’autoriser ainsi l’ensemble des commerces de détail implantés sur le territoire de la commune à ouvrir leur établissement les dimanches 09 janvier - 06 février – 06 mars – 03 avril – 15 mai– 05 juin– 03 juillet– 04 septembre– 02 octobre– 06 novembre – 11 et 18 décembre.

CONSIDERANT la nécessité d’obtenir l’avis conforme de l’établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre lorsque le nombre de dérogations aux règles du repos dominical excède 5 par an.

CONSIDERANT la délibération intercommunale en date du 15 décembre 2021

CONSIDERANT l’avis de la commission des finances du 8 décembre 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

EMET un avis favorable à la liste des dimanches proposés.

DIT que dans le cadre des dérogations pouvant être prévues par l'Etat au titre du COVID-19 et de la relance de l'économie, ainsi que des commerces de proximité, le Maire est autorisé à ajuster par arrêté municipal, le nombre de dimanches d'ouvertures offert aux commerçants en 2022.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DEROGATION MUNICIPALE AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL DES
SALARIES DES COMMERCES DE DETAIL LISTE DES DIMANCHES 2022

.....
Date de décision: 15/12/2021

Date de réception de l'accusé 22/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12_98

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20211215-12_98-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 6 .4

Libertés publiques et pouvoirs de police

Autres actes reglementaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 98 - DELIB DEROGATION MUNICIPALE AU PRINCIPE DE REPOS
DOMINICAL DES SALARIES DE COMMERCES DE DETAIL DIMANCHES
2022.pdf (99_DE-091-219102324-20211215-12_98-DE-1-1_1.pdf)